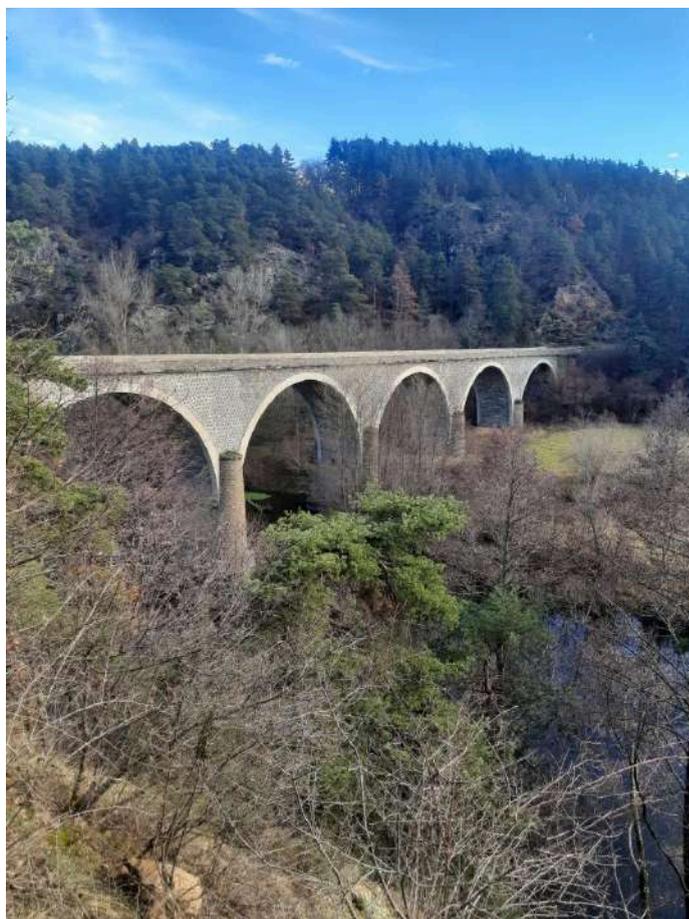




Bulletin n°29 Septembre 2025

Cette année 2025 voit l'aboutissement des projets majeurs du mandat 2020-2026.



Ainsi, au début de l'année, le mode de chauffage du bâtiment de la mairie a été changé. Notre vieillissante chaudière au fuel (et ses odeurs...) a été remplacée par une micro-chaufferie alimentée par du bois déchiqueté. Grâce à un partenariat avec la coopérative ERE 43 basée à Yssingeaux nous donnant accès aux aides de l'ADEME et aux certificats d'économie d'énergie (CEE), le coût pour la commune s'est limité à 26 612 euros subventionné à hauteur de 7 983 euros par l'État. Dominique vous détaille dans le bulletin les tenants et les aboutissants de cette opération qui aura permis également de relocaliser notre source de chaleur issue dorénavant de forêts de Haute-Loire gérées durablement.

Point de départ des travaux d'aménagement du centre-bourg qui devraient durer une année environ, la réfection de la vicairie a débuté en ce mois de juin. Elle poursuit les objectifs suivants :

- Sécuriser le carrefour entre les routes de St Martin et de Solignac en améliorant la visibilité par un recul du bâti
- Aménager un trottoir normé liant le parking d'entrée du bourg à la place et à l'auberge
- Implanter des toilettes publiques dans le bourg ainsi qu'un abribus où les enfants pourront prendre le ramassage scolaire dans de bonnes conditions
- Centraliser les informations touristiques, et les départs des chemins de petite randonnée et de trail sous un auvent d'accueil

Les parties démolition, maçonnerie et charpente ont été confiées, après appel d'offre, à l'entreprise Annereau basée à Onzillon. Les interventions des autres corps de métier s'enchaîneront ensuite laissant espérer une livraison au début de l'année 2026

Ces travaux d'aménagement du centre-bourg se poursuivront à la rentrée par la dissimulation des réseaux secs, le renouvellement de l'alimentation en eau potable par le syndicat de gestion des eaux du Velay, la reprise et le complément des canalisations d'eaux pluviales et la pose d'une cuve enterrée de 120 m³ dédiée à la défense incendie par la commune. Ces interventions seront réalisées par un groupement composé des entreprises de travaux publics *Sagnard* et *Bonnefoy*.

Ensuite, l'entreprise *Eurovia* prendra le relais pour les interventions de surface. Elles viseront à réguler la vitesse des véhicules et à sécuriser les déplacements des piétons, à l'image d'autres aménagements plus modestes en cours sur les deux routes départementales traversant les villages de la commune (écluse pérennisée à Archinaud, dégagement de visibilité à Colempce-Haut). Elles comprendront :

- La réalisation des carrefours redessinés de la place et de la vicairie
- Les différents trottoirs, passages et cheminements piétons
- Le plateau ralentisseur de vitesse à l'entrée côté Solignac
- Les deux espaces de stationnement (en mélange terre-pierre perméable à proximité de la place, revêtu en enduit à côté de la vicairie compte tenu de la pente)
- Les aménagements de mobilier, de sécurité, maçonnés et paysagers sur la place sablée, devant le four, la fontaine ainsi qu'en direction de l'église

L'entreprise *Roche paysage* plantera les plantations d'arbres et les différents espaces verts qui émailleront largement le centre de Chadron.

Enfin, l'entreprise *Egev* disposera sur l'emprise le nouvel éclairage public LED moins énergivore ainsi que les câblages électriques et télécoms.

Le plan du projet est joint au bulletin accompagné d'une revue des travaux effectués cette année dans la commune présentée par Jean François.

Je formule le souhait que les nuisances passagères inhérentes à tout chantier apparaîtront anecdotiques à vos yeux une fois la sécurité et le cadre de vie de notre centre-bourg améliorés.

Concernant le plan de financement, les dépenses engagées incluant la maîtrise d'œuvre sont voisines de 700 000 euros subventionnées à hauteur de 70 % environ par l'Etat, la région Auvergne Rhône Alpes, le département de la Haute-Loire, la communauté de communes Mézenc Loire Meygal et les fonds européens LEADER fléchés par le GAL de Haute-Loire. Grâce à ces aides et à notre autofinancement, cette opération ne nécessitera pas de recours à l'emprunt.

D'ailleurs, les trois emprunts inscrits au budget principal se terminent successivement en 2025, 2026 et 2027. Les emprunts relevant des budgets annexes logis de la Colance (locations à Colempce-Bas) et Ô'berges sauvages sont pris en charge par les loyers. La commune aura donc des marges de

manœuvre pour financer les projets structurants pour le futur, même si l'austérité annoncée impactera inmanquablement les dotations.

Concernant les perspectives importantes, à l'automne se terminera l'étude de l'architecte Croze portant sur les remèdes à apporter à l'effritement de la pierre dite brèches des façades de notre église Saint Amand. Plusieurs scénarios seront établis présentant les solutions techniques, les coûts et les phasages possibles, afin d'aider le conseil municipal à prendre les décisions nécessaires au début du prochain mandat. Dans l'immédiat, la couverture de la liaison entre le clocher et les parties courantes de l'église va être reprise. Le système établi est en effet dégradé, ce qui entraîne des entrées d'eau importantes au niveau de la première travée.

Autre sujet d'actualité et d'avenir, le devenir du moulin Lyotard à Colempce. En premier lieu, tous les acteurs qui ont permis que le sinistre se limite à des dégâts matériels sont à remercier vivement et méritent notre reconnaissance. Les interrogations liées aux assurances étant maintenant résolues se pose aujourd'hui la question d'une éventuelle reconstruction et des conditions de celle-ci à proximité de la Gazeille.

Le mandat se termine au mois de mars prochain. Il est donc temps de remercier les protagonistes de la vie municipale, les adjoints et conseillers municipaux qui donnent de leur temps pour aider au commun, plus particulièrement Jean-Jacques et Isabelle qui, dans leurs domaines respectifs, les travaux et le CCAS se sont considérablement investis. Nous aurons essayé de contribuer au bien vivre sur notre commune ainsi qu'à son dynamisme qui est démontré chaque jour par un tissu vivant d'agriculteurs, de commerçants, d'artisans et d'associations, dont la vogue fut un bel exemple de la relève qui s'annonce.

Je ne peux enfin clore ce bulletin sans également exprimer ma gratitude à Pierre Bonnet qui aura été dans ces pages depuis tant d'années notre passeur de mémoire.

Bonne lecture à et bonne rentrée à tous !

Aymeric Roudil, pour le conseil municipal

ETAT CIVIL 2024

MARIAGES :

François PRUNAYRE et Clémentine CHONION le 7 juillet 2024

Thibault PERE et Laurie CHONION le 7 juillet 2024

DEVIDAL Antonin et SAGUI Mylène le 7 juillet 2024

NAISSANCES :

Giulia, Layna CHOUVIER née le 1^{er} septembre 2024, de Ayrton CHOUVIER et Elodie PAULET –
Colempce

Naëlan, Antoine, Liam BARALON né le 7 décembre 2024, de Mickaël BARALON et Sarah
SOULIER – Le bourg

DÉCÈS :

Jeannette Johanna Maria VAN TRIER de Chabreyre décédée le 12 juillet 2024 âgée de 72 ans

Andrée, Yvette, Augusta MARTIN d'Onzillon décédée le 3 novembre 2023, âgée de 84 ans

Informations utiles

Horaires secrétariat de mairie et bibliothèque

Lundi : 14h à 19h

Mercredi : 14h à 17h

Vendredi : 9h30 à 11h30 et 14h à 17h

Samedi : 10h30 à 12h

Téléphone : 04.71.03.81.62

Mail : mairiedechadron@wanadoo.fr

mairiedechadron.fr



Le site internet de la mairie : www.mairiedechadron.fr

Vous y trouverez les dernières actualités, dans les services différents liens utiles et l'annuaire de nos commerces, artisans et associations (en cours de mise à jour), ainsi que les délibérations du conseil municipal.

Actualité chadronnaise est sur illiwap : station Chadron

Cette solution numérique vise à faciliter l'accès à l'information locale et à structurer la communication entre les acteurs publics et les habitants, en s'inscrivant dans les usages quotidiens des smartphones.

Informé, alerté, impliqué : les collectivités adoptent une application mobile gratuite dédiée à l'information locale en temps réel. Dans un objectif de diffusion rapide de l'information et d'amélioration de la communication locale, plusieurs communes ont opté pour l'utilisation

illiwap L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

Guide du citoyen Suivre l'actualité de ma commune

À DESTINATION DES CITOYENS

Chadron

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

- 01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP**
Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)
- 02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE**
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application **OU** Scannez le QR Code via le lecteur intégré (avez aussi toujours accès à vos autres nouvelles infos)
- 03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE**
Cliquez sur le bouton **SUIVRE** pour vous abonner à l'actualité de la commune

RECEVEZ LES NOTIFICATIONS
Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.
Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

LES AVANTAGES !

- GRATUITE** Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION** Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ** Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

d'une application mobile dédiée. Cette solution numérique, accessible gratuitement, permet de transmettre directement aux habitants des actualités, alertes et informations pratiques via leur smartphone.

Actualités locales : notifications concernant les informations diffusées par la commune.

- Signalement : possibilité de signaler des problèmes liés à l'espace public.
- Boîte à idées : interface permettant aux habitants de soumettre des propositions.
- Agenda : affichage des événements locaux (culturels, associatifs, institutionnels).
- Informations pratiques : centralisation de données utiles comme les horaires ou les démarches administratives.
- Sondages : outil permettant de recueillir des avis sur des sujets locaux.
- Annuaire : répertoire local incluant commerces, services, associations et structures publiques.

STOP aux incivilités !

Quand c'est plein, c'est plein!

Si le bac de tri sélectif est plein pas la peine de déposer à côté, c'est que l'organisme de ramassage n'a pas pu faire sa tournée et ce sera à la commune à ramasser vos déchets. Alors un peu de respect !



Tri sélectif : emplacements ECO-POINTS

(verres, papiers, cartons, plastiques, ...) :

- Le bourg Coudert de Malhac,
- Stade de Colempce,
- Le bourg Route d'Archinaud,
- Entrée du Village d'Onzillon.

Par ailleurs, les bacs d'ordures ménagères contiennent de plus en plus de déchets devant être déposés dans les colonnes d'éco-point ou en déchetterie. Pour le bien de tous, il est demandé d'y être attentif. Merci !

Veillez trouver ci-joints les horaires de la déchetterie dont dépend notre commune :

Déchèterie

Route de Laussonne – 43150 Le Monastier sur Gazeille

Jours	ETÉ Du 1er avril au 31 octobre		HIVER Du 1er nov au 31 mars	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ		FERMÉ	
Mardi	9h – 12h	14h - 18h	FERMÉ	14h - 18h
Mercredi	9h – 12h	14h - 18h	FERMÉ	14h - 18h
Jeudi	9h – 12h	14h - 18h	FERMÉ	14h - 18h
Vendredi	9h – 12h	14h - 18h	FERMÉ	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h	14h - 18h
Dimanche et jours fériés	FERMÉ		FERMÉ	

Bacs individuels de collecte des ordures ménagères : Pour les personnes non équipées, vous pouvez contacter le SICTOM afin de commander votre bac individuel : SICTOM Entre Monts et Vallées - BP 2 43190 TENCE - 04.71.59.82.93 sictom-tence.fr

MAISON FRANCE SERVICES au Monastier sur Gazeille

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	13h30 – 16h30
Mardi	9h - 12h	13h30 – 16h30
Mercredi	9h - 12h	FERMÉ
Jeudi	9h - 12h	13h30 – 16h30
Vendredi	9h - 12h	13h30 – 16h30
Samedi	FERMÉ	FERMÉ
Dimanche et jours fériés	FERMÉ	

En un lieu unique, les conseillers France services vous accompagnent dans vos démarches administratives.

Dans chaque maison France services, vous avez accès à 12 partenaires nationaux : Allocations familiales, ANTS, Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Rénov', La Poste, Urssaf, MSA, et point-justice.

Comment bien préparer son rendez-vous ?

Nous vous invitons à prendre contact avec votre France services, par téléphone ou par mail, avant votre venue afin de préparer au mieux votre rendez-vous. Les conseillers France services pourront notamment vous indiquer les documents à apporter avec vous pour réaliser efficacement votre démarche administrative.

1 Place du Pôle Laurent Eynac Bâtiment Laurent Eynac 43150 Le Monastier-sur-Gazeille

Téléphone : 04 71 01 10 53

Mail : lemonastier@france-services.gouv.fr



Ecole de Musique Intercommunale :

Vous trouverez le bulletin d'inscription ainsi que toutes les infos utiles sur le site de la Communauté de Commune Mézenc Loire Meygal : www.mezencloiremeygal.fr (Onglet « Culture »).

Renseignements : www.mezencloiremeygal.fr

Contact direction : emi@mezencloiremeygal.fr / 06-37-24-99-41

Contact secrétariat communauté de communes : 04-71-08-46-85

Autres actions communautaires :

Action sociale (petite enfance-crèches, centre de loisirs, résidences personnes âgées, ...)
Culture et tourisme (bibliothèques, tourisme, loisirs)
Environnement, économie (aides aux entrepreneurs) et urbanisme (instruction)
Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal
<https://www.mezencloiremeygal.fr> ou 04.71.01.14.34



TRANSPORT SCOLAIRE

Inscription en ligne au transport scolaire.

La Région organise et prend en charge le transport des élèves de la Haute-Loire, excepté ceux domiciliés à l'intérieur du périmètre de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay. De la maternelle au lycée, votre enfant peut bénéficier des transports scolaires régionaux, sous réserve de respect du règlement des transports scolaires en vigueur en Haute-Loire.

Sur la commune de Chadron, il existe un ramassage scolaire en direction du Monastier Sur Gazeille (primaire et collège) et de St Martin de Fugères (primaire).

Un ramassage en direction du Puy En Velay est également en vigueur pour les lycéens.

Pour accéder au formulaire d'inscription en ligne : www.auvergnerhonealpes.fr -> transport -> En car scolaire -> Haute-Loire -> Inscription aux transports scolaires 2025-2026.

La mairie se tient à disposition si besoin.

ADMR: Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural



L'ADMR MEZENC-MEYGAL est au service de la population dans quatre domaines :

- Enfance et parentalité,
- Accompagnement du handicap,
- Services et soins aux séniors,
- Entretien de la maison.

Ce sont 70 salarié(e)s qui interviennent pour aider environ 600 personnes dont 144 sur le Canton du Monastier/Gazeille. Si vous souhaitez contacter l'antenne du Monastier/Gazeille : 04.71.08.39.35
info.mezencmeygal-lemonastier@fed43.admr.org

Service de l'eau et de l'assainissement : SGEV

Pour tous sujets liés à une **casse ou dysfonctionnement** sur le réseau d'eau ou d'assainissement collectif, le relevé ou la facturation, vous êtes invités à contacter le **Syndicat de Gestion des Eaux du Velay – 32 rue Hippolyte Malègue – ZA Taulhac – 43000 LE PUY EN VELAY – 04.71.02.12.13 – contact@sgev.fr**

Le SGEV a également une station Illiwap.



Compte-rendu des conseils municipaux

Conseil municipal du 30 juillet 2024

ACHAT DE CHALEUR BOIS ÉNERGIE POUR LE BÂTIMENT DE LA MAIRIE

La délibération 34/2023 du 25 septembre 2023 avait validé la volonté communale de rechercher un prestataire pouvant, pour le bâtiment de la mairie, fournir de la chaleur clef en main produite par une chaudière bois déchiqueté. Suite à cette délibération, la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) ERE43 propose à la commune un contrat de fourniture de chaleur à partir de bois énergie.

Au regard :

- de l'intérêt de ce projet en termes de transition énergétique (passage du fuel à la biomasse), de stabilité du prix de l'énergie, d'économie locale (bois issu de forêts de Haute-Loire),
- de la durée du contrat proposé,
- du contrat de vente de chaleur qui nous est proposé, solide juridiquement et compétitif économiquement,
- de la réelle place laissée à la commune en terme décisionnel et d'implication,
- de la possibilité offerte aux collectivités locales d'entrer au capital de sociétés EnR citoyennes (Loi de Transition Energétique du 17 août 2015 et code général des collectivités locales article L2253-1),

le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer le contrat d'achat de chaleur bois énergie pour le bâtiment de la mairie sur une durée de 4 ans, approuve le principe d'une prise de participation de la commune au capital de la SCIC ERE43 pour un montant total de 3 000 €, désigne Mr DURKALEC Dominique, conseiller municipal, pour représenter la commune de Chadron, sur la durée du mandat, à l'assemblée de la SCIC ERE43.

Au terme du contrat, c'est-à-dire au 1^{er} janvier 2029, la commune deviendra propriétaire de la chaufferie bois déchiqueté.

RACCORDEMENT DU BÂTIMENT DE LA MAIRIE A LA CHAUDIERE

Des travaux (réseau, sous-station, enlèvement de la chaudière et des cuves fuel) sont nécessaires pour raccorder le bâtiment de la mairie à la chaudière propriété d'ERE43. Le conseil municipal valide le devis de l'installateur d'énergies renouvelables METEOR se montant à 25 172.00 € HT.

MISE À DISPOSITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE A1 962 A ERE43

Le conseil municipal entérine la mise à disposition à ERE 43 d'une partie de la parcelle A 1962 pour l'implantation d'une chaudière bois de 35 kW et un silo aérien, et autorise l'utilisation du domaine public pour le passage des canalisations enterrées du réseau de chaleur. Le réseau et le bâtiment chaufferie seront rétrocédés à la commune à compter du 01/01/2029.

Conseil municipal du 16 octobre 2024

SUBVENTION RÉGION AuRA : AUVENT D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Pour la rénovation de la vicairie du bourg en un auvent d'accueil touristique, le conseil formule une demande de subvention de 30 000 euros auprès de la région dans le cadre du pacte AuRA 2022-2027.

CIMETIÈRE COMMUNAL – REPRISE DES CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON

Après une série d'affichages et de procès-verbaux constatant l'état d'abandon, la procédure prévue au Code Général des Collectivités Territoriales arrive à son terme. Le conseil acte le principe de la reprise des 14 concessions concernées qui seront disponibles à une réattribution. Le maire prendra un arrêté dans ce sens.

Après dialogue avec les ayants-droits identifiés, une quinzième concession fera l'objet d'une procédure de reprise.

FOND VERT : RENATURATION ET DÉSIMPERMÉABILISATION DU CENTRE-BOURG

Pour la réalisation d'espaces verts, de plantations et du parking terre-pierre perméable dans le cadre de l'aménagement du centre-bourg, la commune demande une aide de 20 000 euros de l'Etat par le biais du fond vert.

ADRESSAGE-MODIFICATIONS

Suite aux préconisations du cadastre, le conseil modifie les noms de trois voies communales. Ainsi le coudert de la croix à Onzillon devient la place du coudert de la croix, la rampe à Chabreyres devient la route de la rampe et le coudert du fraisse devient le chemin du coudert du fraisse.

PROPOSITION D'ACHAT TERRAIN COMMUNAL AUX CLAUSES

Mr le maire informe le conseil municipal que, par un courrier datant du 27 février 2024, M et Mme LESUR ont formulé une demande d'achat d'une partie de la parcelle communale cadastrée A 2350 (surface : 43 m²) qu'ils louent à la commune depuis 2010 par un bail de gré à gré renouvelable annuellement par tacite reconduction.

En réunion préparatoire, le conseil municipal a décidé de l'envoi d'une lettre aux riverains de ce terrain et bénéficiaires de passage sur celui-ci. Ce courrier les informait de cette demande d'achat et sollicitait leurs éventuelles remarques ou réserves quant à la vente du terrain concerné. Le conseil a d'ailleurs choisi de systématiser cette démarche afin de mesurer l'intérêt collectif des terrains communaux ou sectionaux susceptibles d'être aliénés.

En réponse, Mme Dunis d'une part (essentiellement pour des questions de gestion d'eaux pluviales) et M. Degeorges d'autre part (en raison de problématiques d'accès) ont également manifesté le souhait d'acquérir le terrain ayant fait l'objet de la proposition de M et Mme Lesur.

Il apparaît donc que le terrain concerné revêt un intérêt collectif, plusieurs riverains s'en portant acquéreurs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De ne pas vendre le terrain communal concerné compte tenu de son intérêt collectif.
- De la possibilité de vendre ce terrain si les trois propriétaires intéressés s'accordent sur une solution commune proposée par écrit au conseil municipal

LOCATION TERRAIN COMMUNAL AUX CLAUSES

Suite à la délibération refusant la vente du terrain communal loué par M et Mme Lesur aux Clauses, il convient de statuer sur le devenir de ce terrain. A l'unanimité, le conseil souhaite reconduire la location à M et Mme Lesur dans les conditions suivantes :

- Location consentie pour une année reconductible tacitement
- Montant annuel de la location de 20 euros
- Autorisation de clôturer le terrain par une barrière mobile côté voirie communale

ADHÉSION DES VASTRES AU SYNDICAT DE GESTION DES EAUX DU VELAY

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion de la commune des Vastres au Syndicat de gestion des eaux du Velay au titre de la compétence assainissement.

ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES SALARIÉS

Après l'appel d'offres mené par le centre de gestion, le conseil choisit les conditions suivantes : franchise de 30 jours par arrêt, remboursement à hauteur de 90 % des indemnités journalières, cotisation de 5,46 % + 0,2 % de frais de gestion.

Conseil municipal du 18 décembre 2024

DEMANDES DE SUBVENTIONS AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Pour aider au financement du projet d'aménagement du centre-bourg de Chadron, le conseil municipal formule trois demandes de subventions :

- **De 46 139 euros au département dans le cadre du CAP 43**
- **De 130 000 euros à la région Auvergne Rhône Alpes**
- **De 24 360 euros à la communauté de communes Mézenc Loire Meygal comme fond de concours**

DEMANDES DE SUBVENTIONS DETR 2025

Le conseil municipal choisit de déposer deux dossiers au titre de la DETR 2025 (Etat) concernant :

- ***Le raccordement du bâtiment de la mairie à la chaudière bois déchiqueté :***

Incluant les travaux de réseau enterré et l'établissement de la sous-station à l'emplacement de la chaudière fioul, le coût prévisionnel du raccordement (maîtrise d'œuvre incluse) est estimé à 26 612 euros HT. Sur ce montant, la commune sollicite une DETR à hauteur de 70 %.

- ***L'étanchéité de la toiture liant le clocher et l'église :***

Suite à la constatation de désordres sur la toiture et les façades de l'église de Chadron, la commune a désigné le cabinet M+C architecture pour étudier le coût et la faisabilité de lourds travaux de réfection. Le cabinet M+C architecture a rapidement alerté la commune de la nécessité de travaux urgents afin de ne pas mettre en péril la structure du bâtiment (voûte et maçonnerie supportant cette dernière) au niveau de la liaison entre le clocher et la toiture de l'église. Le système établi est ruiné ce qui entraîne des entrées d'eau importantes occasionnant non seulement une ruine progressive des charpentes mais aussi une altération des maçonneries de la nef au niveau de la première travée. Il conviendrait de prévoir

une intervention rapide de mise hors d'eau de cette partie de la toiture. Des bois de charpente fortement dégradés par les infiltrations seront remplacés. Le reste des travaux consistera à rétablir l'étanchéité du toit dans cette zone. Sur un investissement évalué à 8 950 euros HT, le conseil municipal effectue une demande d'aide de 6 265 euros.

TARIFS DE LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES

Le conseil municipal fixe les tarifs de locations suivants à compter du 1^{er} janvier 2025 :

- Gratuité pour les associations chadronaises
- 50 € les préaux et 30 € la salle des rencontres pour les particuliers habitant Chadron
- 250 € pour les locataires hors commune de Chadron

La caution est rehaussée à 1 000 euros.

RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS

Deux personnes vont être recrutées pour effectuer les opérations de recensement de la population de la commune. Un forfait de 400 euros sera versé à chaque agent recenseur. Les charges sociales restent à la charge de la commune

POSTE MUTUALISÉ DE SECRÉTAIRE DE MAIRIE ITINÉRANT

Le conseil municipal valide la convention cadre de mutualisation de services entre la communauté de communes Mézenc Loire Meygal et ses communes membres appelée « Service de remplacement des secrétaires de mairie et des personnels administratifs communaux ». Cela permettra de garantir la qualité et la continuité des services sur le territoire par l'intermédiaire d'un secrétariat de mairie de remplacement pour les arrêts maladies ou les congés par exemple.

Les effets de cette mise en commun sont réglés par une convention signée par le président de la communauté de communes et les maires des communes concernées.

MANDATEMENT DES FACTURES D'INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Avant l'adoption du budget primitif 2025, le conseil autorise le maire à liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2024.

GARANTIE AGENCE FRANCE LOCALE 2025

Le conseil prend la délibération de garantie nécessaire si la commune souhaite contracter en 2025 une ligne de trésorerie ou un prêt à l'Agence France Locale à laquelle elle adhère depuis 2018.

DECISION MODIFICATIVE N°1 : BUDGET GENERAL

La DM permettant la prise en charge des 1300 euros issus de la vente de l'ancienne étrave est entérinée.

Conseil municipal du 5 mars 2025

ACQUISITION DE TERRAIN PAR LA COMMUNE

Le conseil municipal décide de l'achat d'une partie d'environ 100 m² (à délimiter par un géomètre) de la parcelle A 969 afin de sanctuariser l'accès par l'arrière de l'auberge. Après discussion avec la propriétaire Annie GERENTES un accord a été trouvé pour un prix d'achat de 10 €/m².

CONVENTION AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

Plusieurs riverains ont signalé la présence de nombreux chats errants notamment sur le bourg. Le conseil acte le conventionnement avec la fondation 30 millions d'amis qui prendra en charge 50 % des frais de stérilisation. Une campagne de stérilisation sur le bourg va être lancée avec une participation communale de 275 euros.

Conseil municipal du 9 avril 2025

DEMANDE DE LEADER POUR LA RÉNOVATION DE LA VICAIRIE EN UN AUVENT D'ACCUEIL TOURISTIQUE

La commune est devenue propriétaire en 2010 de l'ancienne vicairie, située au croisement de la RD 27 et de la RD 37, bâtiment en très mauvais état et porteur de risque routier car empêchant une bonne visibilité des usagers de la route. La volonté de la commune est de réhabiliter ce bâtiment en procédant à son recul vis-à-vis du carrefour et en l'aménageant sous forme d'auvent où seront rassemblées les informations touristiques. Des toilettes publiques seront également installées. Le conseil approuve une demande d'aide européenne LEADER de 28 318,48 euros formulée au groupe d'action locale de Haute-Loire.

PROPOSITION D'ACHAT DU BIEN DE SECTION A100 Le Sartre - Archinaud

Par une lettre du 18 octobre 2024, M Richard VALLIN a formulé une demande d'achat de la parcelle sectionale A 100 pour bénéficier d'un accès direct à la route communale et valoriser la zone un peu envahie par les ronces. Ce bien de la section d'Archinaud est, en l'absence de commission syndicale, géré par la commune. Une éventuelle vente devrait donc être proposée à la section par la commune. Elle devra être validée par une élection à l'échelle de la section.

Conformément à la démarche validée par délibération du conseil municipal s'appliquant à toutes les ventes de terrains communaux et sectionaux, une lettre a été envoyée aux riverains de cet espace public et bénéficiaires de passage sur celui-ci, afin de mesurer l'intérêt collectif de ce sectional susceptible d'être aliéné. Ce courrier les informait de cette demande d'achat et sollicitait leurs éventuelles remarques ou réserves quant à la vente du terrain concerné.

En réponse, Mme Sandrine MAURIN LUKAWSKI a également manifesté le souhait d'acquérir la parcelle sectionale cadastrée A 100 en vue de conforter sa propriété.

En réponse, M et Mme PRUNAYRE ne s'opposent pas à la vente de la parcelle sectionale A 100. Ils ne s'en portent pas acquéreurs, mais souhaiteraient que soit conservé un cheminement public d'une largeur d'1,5 m minimum menant à leur parcelle A 103, afin de garantir son seul accès.

Il apparaît donc que le bien de section concerné revêt un intérêt collectif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité (M Prunayre étant absent lors de la séance du 9 avril 2025) :

- En l'état de ne pas proposer à la section d'Archinaud de vendre le bien de section cadastré A 100
- De soumettre à la section d'Archinaud de vendre ce bien de section si M Richard VALLIN et Mme Sandrine MAURIN LUKAWSKI s'accordent sur une proposition commune respectant le souhait de maintien d'un

cheminement exprimé par M et Mme PRUNAYRE (Cette proposition conjointe qui pourrait consister à une répartition entre les deux acheteurs intéressés devra être transmise à la mairie).

- De mandater le maire pour informer les deux potentiels acheteurs de la nécessité de formuler une proposition commune.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2024

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2024

Résultats reportés		0.00		187 882,13		187 882,13
Opérations de l'exercice	217 564,74	355 276,35	112 501,26	255 199,84	330 066	610 476,19
TOTAUX	217 564,74	355 276,35	112 501,26	443 081,97	330 066	798 358,32
Résultats de clôture		137 711,61		330 580,71		468 292,31
Restes à réaliser						
TOTAUX	217 564,74	355 276,35	112 501,26	443 081,97		
RÉSULTATS DEFINITIFS		137 711,61		330 580,71		468 292,31

COMPTES
ANNEXES
2024

- 66 792,43

Soit un RESULTAT CUMULE 2024 de :
401 499,88

AFFECTATION 2025 DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2024

	Résultat de fonctionnement 2024	Affectation à la section de fonctionnement 2025	Affectation à la section d'investissement 2025 (compte 1068)
Budget principal	137 711,61	10 000	127 711,61
Budget annexe Ô'berges sauvages	- 31 498,27	-31 498,27	
Budget annexe Logis de la Colance	8 071,48	8 071,48	

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Les taux d'imposition sont maintenus comme suit :

- Taxe foncière (bâti) : 30,11 %
- Taxe foncière (non-bâti) : 58,04 %
- Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) : 12,76 %

BUDGET PRIMITIF 2025

Le budget primitif 2025 est voté à l'équilibre pour les trois comptes : à 186 991,25 euros pour le multiservices, 53 518,51 euros pour les logis de la Colance, 1 427 276,50 euros pour le budget général. Le résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024 de 401 499,88 euros, ainsi que les diverses subventions obtenues (aux alentours de 70 % en fonction des dernières réponses des financeurs en attente), nous permettront de réaliser l'aménagement du centre-bourg sans recourir à l'emprunt.

Les investissements majeurs inscrits au budget 2025 se déclinent ainsi : rénovation de la vicairie en un auvent d'accueil touristique muni de toilettes publiques, aménagement du centre-bourg, raccordement de la mairie à la chaudière bois décheté, étude de faisabilité des façades de l'église, réserve incendie du bourg, pergola de la terrasse de la salle de restaurant de l'Ô'berges sauvages, étanchéité du toit entre le clocher et l'église, mur de soutènement de la rue de l'assemblée au Crouzet, alimentation complémentaire de la réserve d'eau de Colempce, pérennisation de l'écluse à Archinaud, rafraîchissement des préaux de la mairie et du monument aux morts.

Les trois emprunts présents sur le budget général sont en passe de se terminer (successivement en 2025, 2026 et 2027), ce qui donnera une capacité supplémentaire d'investissement à la commune dans les années à venir.

FONGIBILITÉ DES CRÉDITS

Par cette délibération, le conseil municipal autorise le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des dépenses de personnel, afin de faciliter la gestion quotidienne. Ils sont limités à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections et devront faire l'objet d'une information lors du conseil municipal suivant.

MODIFICATION DES TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Suite aux travaux liés à la reprise des concessions en état d'abandon, le conseil réévalue les tarifs des concessions au cimetière au 1^{er} mai :

Durée des concessions	Tarif des concessions de 5 m ²	Tarif des concessions de 7,5 m ²
30 ans	300 €	450 €
50 ans	600 €	900 €

Conseil municipal du 23 avril 2025

ATTRIBUTION DES LOTS DU MARCHÉ PUBLIC DE RÉNOVATION DE LA VICAIRIE EN UN AUVENT D'ACCUEIL TOURISTIQUE MUNI DE TOILETTES PUBLIQUES

Une consultation a été lancée le 7 mars. Suite à l'analyse des offres par le maître d'œuvre MW Architecte et à la proposition de la commission communale d'appel d'offre, les entreprises retenues se déclinent ainsi :

<i>Lot</i>	<i>Entreprise retenue</i>	<i>Montant HT</i>
1 : démolition et maçonnerie	SARL Annereau	77 366,30
2 : charpente, couverture, zinguerie	SARL Annereau	14 760,50
3 : menuiseries extérieures	Non-attribué	Aucune offre reçue, consultation sur devis
4 : carrelage - faïence	SARL Acarre carrelage	3 229
5 : plomberie - sanitaire	Non-attribué	Les deux offres dépassant l'estimatif, une consultation sur devis sera relancée.
6 : électricité	SARL Fraisse et fils	3 789,50

Les critères de jugement étaient : prix 40 %, valeur technique 60 %.

CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LE SYNDICAT DE GESTION DES EAUX DU VELAY

Dans le cadre de l'enfouissement des fils électriques et télécoms dans le centre-bourg, le réseau d'eau potable sera également repris à neuf par le SGEV. La création d'un groupement de commande est donc nécessaire pour lancer un appel d'offres commun. Le conseil valide la convention liant la commune et le syndicat qui assurera la coordination du groupement.

Conseil municipal du 27 mai 2025

FIXATION DU NOMBRE ET DE LA REPARTITION DES SIEGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉZENC LOIRE MEYGAL DANS LE CADRE D'UN ACCORD LOCAL

Pour le prochain mandat, la communauté de communes propose un accord local fixant le nombre de sièges au conseil communautaire à 43, au sein duquel la commune de Chadron passerait d'un à deux délégués du fait de l'augmentation de la population communale. Le conseil se montre favorable à cette proposition qui sera examinée par les assemblées délibérantes de toutes les communes.

DEMANDE DE SUBVENTION AMENDES DE POLICE CONCERNANT LA CRÉATION DE PARCS DE STATIONNEMENT DANS LE BOURG DE CHADRON

Dans le cadre de l'aménagement du centre-bourg, de nouveaux stationnements seront créés notamment sur la parcelle A 2493 à proximité de la place. A ce sujet, Le conseil valide une demande d'amendes de police adressée au département pour un montant de 17 861,10 euros.

REGLEMENT DU CIMETIERE COMMUNAL

Le conseil approuve le nouveau règlement régissant le fonctionnement du cimetière, du columbarium et du jardin du souvenir.

APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le conseil valide le plan communal de sauvegarde (PCS) qui définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.

Conseil municipal du 2 juillet 2025

ATTRIBUTION DES LOTS DU MARCHÉ PUBLIC D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG DE CHADRON

Une consultation a été lancée le 2 mai. Suite à l'analyse des offres par les maîtres d'œuvre AB2R et osmose paysage et à la proposition de la commission communale d'appel d'offre, les entreprises suivantes sont retenues :

<i>Lot</i>	<i>Entreprise retenue</i>	<i>Montant HT</i>
1 : réseaux, réserve incendie	Bonnefoy TP et Sagnard	146 342,75
2 : aménagements	Eurovia	306 866,47
3 : espaces verts	Roche paysages	55 819,82

Les critères de jugement étaient : prix 60 %, valeur technique 40 %.

AUVENT D'ACCUEIL TOURISTIQUE : PLOMBERIE SANITAIRES

Lors de l'appel d'offres concernant l'auvent d'accueil touristique, le lot 5 plomberie-sanitaire n'a pas été pourvu, les deux offres reçues dépassant l'estimation du maître d'œuvre. S'appuyant sur l'article 2122-8 du Code de la Commande Publique, plusieurs devis portant sur la plomberie-sanitaire de l'auvent d'accueil touristique ont été demandés. Le conseil retient l'entreprise Kevin Lashermes pour un montant de 4 779,42 euros HT conforme à l'estimatif de l'architecte.

TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU CENTRE-BOURG

L'éclairage public sera repris en LED, moins énergivore, lors de l'aménagement du centre-bourg. Le conseil municipal entérine la participation de 17 254,57 euros demandée par le syndicat départemental d'énergie de la Haute-Loire.

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU TÉLÉCOM DU CENTRE-BOURG

Le conseil municipal acte la participation de 6 076,44 euros demandée par le syndicat départemental d'énergie de la Haute-Loire pour la dissimulation des réseaux télécom.

CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES EN VUE DE RETENIR UNE PLATEFORME DE DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS

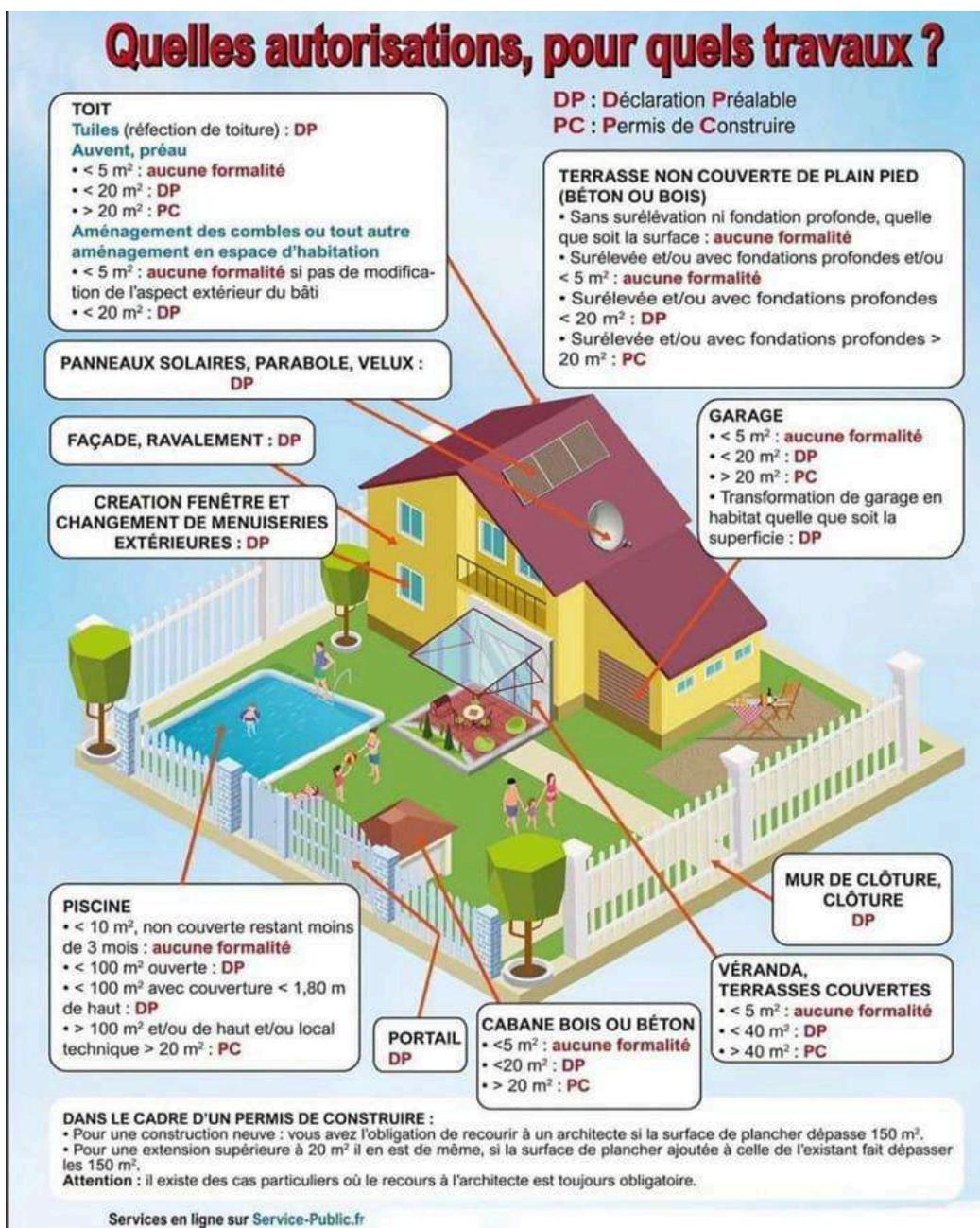
La proposition d'adhérer au groupement de commande coordonné par le centre de gestion de la Haute-Loire est acceptée. Cela permettra à la commune de continuer à bénéficier d'une plateforme de dématérialisation des marchés publics quand les seuils légaux lui imposent cette procédure de publicité.

Un mot d'urbanisme

Le 15 février 2024, la communauté de communes a approuvé le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui régit aujourd'hui l'urbanisme sur notre commune et notamment le zonage de constructibilité.

Un PLUi est un document qui vit. Il est amené à évoluer pour : s'adapter à des évolutions réglementaires/législatives, intégrer des projets structurants, créer/modifier des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), clarifier les règlements... Ces dernières années, la conjoncture favorise le resserrement urbain et limite fortement l'artificialisation des sols. Les zones constructibles diminuent. Au regard des potentielles évolutions du PLUi et du cadre juridique en faveur de la lutte contre l'artificialisation des sols, la constructibilité d'un terrain n'est pas un droit acquis sur toute la vie d'un PLUi (environ 15 ans). Ainsi, à travers les révisions du PLUi, le principal levier pour limiter la rétention foncière et donc optimiser la consommation foncière est la redistribution des surfaces constructibles en faisant évoluer le zonage des terrains dont les classements peuvent passer de constructibles à inconstructibles ou inversement dans la vie du PLUi.

Par ailleurs, il nous a semblé important d'insérer une seconde fois dans le bulletin le schéma résumant les autorisations d'urbanisme à demander en amont de vos travaux. Le guichet unique est la mairie.



Point des travaux fin 2024 - 2025 :

Comme chaque année, la commune a lancé quelques opérations, de plus ou moins grandes envergures, pour maintenir ou améliorer notre patrimoine.

Le projet d'aménagement de bourg, en étude depuis plusieurs années, est en train de se concrétiser, et les travaux de modification de la vicairie ont commencé. Voici aussi quelques autres opérations qui se sont déroulées sur la commune :

Table de pique-nique au Crouzet :

La fourniture d'une table de pique-nique a été financée par Denis Bruand. Elle a été installée en régie avec Eric Defay.

Dans un cadre somptueux, cet aménagement permettra d'accueillir les promeneurs qui voudront se restaurer, ou contempler le paysage.

Merci encore à Denis pour cette initiative !



La Grange de Colempce :

Après les travaux de charpente en 2024, la grange a été vidée, et l'ancien plancher démolé. Le sol a été aménagé, et permet d'avoir un espace abrité, sécurisé et fonctionnel. Ces travaux ont été réalisés en régie.



Terrasse de l'auberge :

A la demande de Samuel, gérant de l'Auberge, la commune a fait installer un brise soleil, pour protéger la terrasse située sud-ouest. Cette protection rend cet espace encore plus agréable.



Salle des rencontres :

La salle des rencontres, située sous la mairie côté Solignac, est régulièrement utilisée à la fois par les associations, et pour de la location. Un bon rafraîchissement réalisé en régie, a permis en plus de réorganiser l'espace avec la suppression des placards côté gauche et la modification du bar. Les dalles du plafond ont été changées, et la peinture refaite.



Entretien des chemins :

Le ravinement suite aux pluies de ce printemps a détérioré certains chemins. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Sagnard d'Arsac en Velay, pour des réparations sur Chabreyres et la Valette notamment. Ces travaux ont permis d'apporter quelques matériaux, de reprofiler les chemins, et de reprendre les coupées d'eau.



Aménagement du bourg :

Après la phase étude par le cabinet d'architecte Magaud, les consultations des entreprises ont été lancées et les entreprises désignées. Les travaux de maçonnerie de la vicairie ont été confiés à l'entreprise Annereau d'Onzillon.

La déconstruction du toit et de la façade contre la route a été effectuée. Le bâtiment sera réduit pour améliorer la visibilité. Il servira d'abri bus, de toilettes publiques, et de local de rangement.



une perspective du rendu final et une photo des travaux

Le plan du projet en A3 est joint à ce bulletin. Les travaux doivent commencer à la rentrée 2025.

UNE MICRO CHAUFFERIE à CHADRON



Vous avez sûrement remarqué ce nouveau bâtiment installé dans la cour au pied de la mairie. Il s'agit de la nouvelle chaufferie bois : une partie chaudière et une partie silo. Et oui, depuis ce mois de janvier, fini les odeurs de fioul dans la mairie, la vieille chaudière a été remplacée par un micro réseau de chaleur qui permet de chauffer et de fournir l'eau chaude pour deux bâtiments : la mairie et une maison particulière.

Après l'étude faite au début de notre mandat pour réaliser un réseau de chaleur dans le bourg de Chadron (réseau qui n'avait pas pu être réalisé faute d'une densité suffisante de maisons et des subventions qui n'étaient plus disponibles), Nicolas LEPIN d'ERE 43 nous a recontacté pour réaliser un micro réseau de chaleur (de nouvelles aides étaient disponibles). La condition était qu'il fallait au moins deux bâtiments à raccorder et que ceux-ci ne soient pas trop distants. Seul deux maisons particulières étaient éligibles à proximité de la mairie, un seul propriétaire a donné suite. Depuis les travaux ont été réalisés et nous avons signé une convention de 4 ans avec ERE 43 pour la fourniture de chaleur. A l'issue de ces 4 années la mairie deviendra propriétaire de la chaufferie, charge à la nouvelle équipe municipale de reconventionner pour la fourniture de plaquette bois et pour l'entretien. Aujourd'hui nous réfléchissons à acheter une forêt de 4 hectares sur la commune avec un projet de gestion qui permettra peut être de fournir une partie du bois pour les plaquettes

LE PETIT MOT D'ERE 43



ERE43 est un ensemble de personnes physiques ou morales, qui essayent de penser le monde au travers de lectures scientifiques : ce que l'on pourrait appeler le SOUHAITABLE, et qui essayent de construire leur quotidien à partir de leur vécu, ce que l'on appelle le REEL.

Depuis maintenant 25 ans d'existence, le SOUHAITABLE, n'a pas changé : sortir de la relation addictive que nous avons au pétrole.

Le réel :

1° Plus nombreux = plus forts. Créons une structure morale dédiée à cet objectif : réfléchir, tester, dupliquer, sur un territoire donné.

2° L'énergie, c'est le moteur de l'économie – l'économie, c'est de l'énergie transformée => Pour être pertinents, cette structure morale doit être une entreprise (SARL).

3° En milieu de moyenne montagne, la première énergie, vitale, c'est le chauffage.

4° En milieu rural, la technologie Energétique la plus simple à s'approprier, c'est le bois.

5° Dans une société humaine, si l'on veut changer les choses, il y a 2 manières : la crainte ou la confiance.

Chez ERE43 nous faisons le pari de la confiance : confiance dans la pédagogie, le dialogue et l'écoute interne.

Confiance dans la construction d'une équité et une sobriété interne à ses membres.

Le réel c'est tout cela, mais aussi, la confrontation quotidienne avec la vision majoritaire : l'individualisme, la course à la puissance et la domination, la concurrence, qui bien qu'utile ne nous semble pas aussi efficace que la coopération.

ERE43, c'est tout cela. Cela se matérialise par la construction de projets comme à Chadron :

Une micro chaufferie, imaginée et construite en milieu rural, pour de petits villages, alimentée en circuit très court pour valoriser des parcelles forestières menacées par le dérèglement climatique (sécheresses, dépérissement, incendies...)

Le chemin vers le souhaitable est escarpé, mais c'est lui qui nous anime.



RANDO(S) en HAUTE-LOIRE

RANDO(S) EN HAUTE-LOIRE

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

Tous les itinéraires de sports de nature dans la poche !



Android



App Store

 Haute-Loire
LE DÉPARTEMENT

 haute-loire
LE DÉPARTEMENT

Tous les sports de nature en Haute-Loire et à Chadron dans une application !

Tous les sports de nature de la Haute-Loire dans une application ! Découvrez la Haute-Loire à travers ses plus beaux itinéraires de sports de nature : randonnée, vélo, VTT, trail, équitation, et bien plus encore...

➔ Avec l'application RANDO(S) en HAUTE-LOIRE, accédez à des centaines de circuits gratuitement, localisez votre position, téléchargez les traces GPX, et utilisez-la même hors connexion.

📍 Une application 100 % Haute-Loire !

Disponible sur GooglePlay et AppStore, téléchargez-la maintenant et partez à la découverte du territoire !

Bibliothèque

La bibliothèque de Chadron, située dans un local de la mairie, propose près de 900 livres adultes et jeunesse et un accès à la **plateforme numérique @ltithèque** (comprenant une offre : **cinéma, musique, e-book, magazines, journaux, formations en ligne**) pour chaque foyer inscrit à notre bibliothèque. Ce service est fourni en partenariat avec la **Médiathèque départementale. @ltithèque est gratuit !**

Inscrivez-vous sur le site <https://mdhl.mediatheques.fr> puis cliquer sur **inscrivez-vous en précisant votre bibliothèque : **Chadron**.**

Vous recevrez par la suite un mail auquel vous devrez **répondre** afin de confirmer votre adresse.

Le bibliobus ainsi que les navettes de la Médiathèque Départementale nous permettent de renouveler régulièrement les références et de bénéficier de nouveautés.

Les bénévoles essaient de proposer au moins une animation par an. Nous avons choisi de projeter le film "Quand nous aurons le même âge" un film de Frédérique et Olivier Hespel, tourné en 2023 à l'éhpad du Monastier sur Gazeille avec la participation des enfants du centre de loisirs. Une trentaine de personnes a assisté et échangé avec les réalisateurs à l'issue de la projection.

Pour 2026, nous avons fait une demande d'animation proposée par la médiathèque départementale, nous serons informés de l'attribution ou pas courant du mois d'octobre.

Infos pratiques :

Heures d'ouvertures (comme la mairie) : Lundi : 14h à 19h, Mercredi : 14h à 17h, Vendredi : 9h30 à 11h30 et 14h à 17h, Samedi : 10h30 à 12h.

Tarifs : Adhésion gratuite.

Catalogue en ligne : <http://mezencloiremeygal.bibli.fr>, culture, Réseau des bibliothèques, consultez le catalogue en ligne, choisissez Chadron.

Contact : biblio.chadron@gmail.com ou 04.71.03.81.62 pour nous suggérer vos demandes de réservation à la Médiathèque de la Haute-Loire



@ltithèque
VOTRE PLATEFORME DE STREAMING

@ltithèque est un service de la Médiathèque départementale de la Haute-Loire, gratuit* et sans publicité, disponible dans votre médiathèque de proximité.

Tous les mois, vous bénéficiez :

- de la musique en illimité ;
- des formations en illimité ;
- des livres en streaming en illimité ;
- de 4 livres en téléchargement ;
- de 4 vidéos en streaming ou téléchargement (films, documentaires, courts-métrages, films d'animation,...) ;
- de 30 consultations de presse quotidienne (nationale et régionale) et de 15 magazines.

* Sous condition d'inscription dans une bibliothèque partenaire, de résidence en Haute-Loire, dans la limite d'un compte adulte et un compte enfant par foyer. Nécessite une connexion haut-débit.



COMMENT S'INSCRIRE ?

1

Rendez vous sur <https://mdhl.mediatheques.fr> et inscrivez-vous.



2

L'accès à la plateforme est soumis à validation par votre médiathèque de rattachement.



Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS de Chadron peut participer à certains frais liés à vos enfants

- **Frais de cantine : 0.30€ à 0.60€/repas en fonction du quotient familial, sur justificatif annuel visé par l'établissement.**
- **Sorties scolaires : enfants de primaire et maternelle 6€/jour/enfant (max 5 jours) 2 sorties maximum.**
- **Centres de loisirs : de 4€ à 8€/jour en fonction du quotient familial (quotient familial inférieur à 1200).**

Les aides sont accordées sur présentation de justificatifs.

Renseignements complémentaires en mairie de Chadron (Les nouveaux chadronnais doivent nous informer de leur arrivée sur la commune pour bénéficier des prestations.)

Repas des aînés et animations pour tous

Le repas des aînés qui a lieu traditionnellement pour les commémorations du 11 novembre a été l'occasion de proposer une pièce de théâtre ouverte à tous.

Après les réjouissances que furent l'apéritif de la mairie et le repas concocté par Sam, servi par les membres du CCAS, les invités se sont retrouvés à l'étage des Bâtisses de Colempce pour assister à la pièce "Des gommages corporels" du Théâtre de l'Ambroisie.



Le concept a bien plu et sera donc reconduit cette année, le 16 novembre aux Bâtisses de Colempce avec du théâtre d'improvisation de la troupe "La famille improvisée" de Clermont-Ferrand où participe Mr Fraquier résident de la commune.

Réserver d'ores et déjà la date !



Animations de Noël

Fin décembre 2024, une petite vingtaine de personnes est venue tester différents jeux prêtés par la Médiathèque Départementale de la Haute-Loire. : jeux en bois, jeux de société, casques de réalité virtuelle, certains sont restés plus traditionnels en battant les cartes pour une belote.

Boissons, gâteaux et papillotes ont régalé les participants.



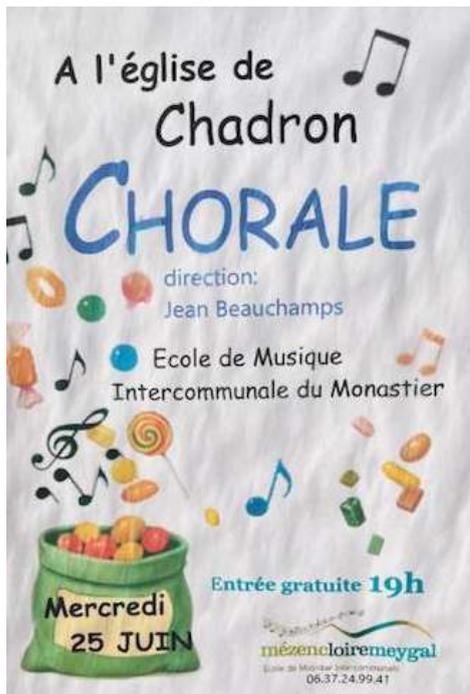
Animations musicales

qui attirent du monde !

Melting Potes en concert à l'église le 15 décembre 2024.



Chorale de l'école de musique du Monastier sur Gazeille



ASSOCIATIONS



Le comité des fêtes

Un vent de renouveau souffle sur le comité des fêtes de Chadron !

Le comité des fêtes de Chadron connaît un nouveau départ avec la mise en place d'un nouveau bureau dynamique et plein d'idées. À sa tête, Lucie Michel, nouvelle présidente, est entourée de Matheo Defay et Lana Kufert en tant que vice-présidents, Stacy Baril au secrétariat, Ameline Cournil en trésorière, secondée par Léa Lashermes.

Pour officialiser cette nouvelle équipe, une soirée conviviale au bowling a été organisée le vendredi 14 mars 2025, marquant le début d'une belle aventure collective.



La première manifestation de l'année a eu lieu à l'occasion du rallye, avec une buvette sur la place du village et une soirée grillades le 14 juin 2025. Un événement placé sous le signe du soleil, de la bonne humeur et de la convivialité, fidèles à l'esprit des Chadronnais.



La vogue des 9 et 10 août !

Le comité des fêtes a proposé une grande vogue annuelle les 9 et 10 août 2025 avec :

- Le samedi après-midi : un concours de pétanque réunissant 60 doublettes
- En soirée : grillades, karaoké et bal en extérieur pour danser sous les étoiles
- Le dimanche : retour des olympiades pour petits et grands, suivi d'un délicieux repas saucisse-lentilles couronné de succès
- En clôture : retraite aux flambeaux et feu d'artifice pour illuminer Chadron



***Vogue réalisée avec succès par une main de maître proposée par les jeunes.
Félicitations à eux, une vraie réussite!***

Association GYM de Chadron

Comme chaque année depuis plus de 10 ans maintenant , la gym de Chadron réserve une soirée sportive aux Chadronnais mais aussi aux personnes des communes environnantes .

Au programme : renforcement musculaire, boxe, cardio... Des moments conviviaux ponctuent l'année avec notamment des rencontres avec les clubs de gym voisins.

Un petit marché de Noël avec vente d'huîtres ou planches de charcuterie permet de se retrouver dans une ambiance chaleureuse autour de braseros faits maison mais permet surtout d'avoir des cotisations très intéressantes.

Les cours ont lieu tous les lundis de 19h45 à 20h45, salle des rencontres. La cotisation est fonction du nombre d'adhérents et devrait être cette année aux alentours de 80€ (reprise le 8 septembre).



Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en scannant le QR code ci-joint.

<https://forms.gle/8nuPMDRShNm7vuPp8>



HATHA YOGA

La salle de la Mairie de Chadron offre depuis 3 ans un bel espace pour des cours de yoga, le jeudi de 19h15 à 20h30. Véronique propose un Hatha Yoga dynamique, essentiellement postural. Des stages sont proposés dans l'année pour élargir la pratique au contrôle du souffle ou à la méditation.

30 cours hebdomadaires auront lieu hors vacances scolaires. La carte de 10 cours coûte 50 euros pour les habitants de Chadron et 60 euros pour les autres communes.

Un cours d'essai gratuit est possible à la rentrée. Reprise des cours le 18 septembre.

Renseignements Véronique 0637483345 / Facebook Véronique Rdn / site internet conscienceensoi.fr



CARNET D'IMPRO : Théâtre d'improvisation Chadron

L'AG de l'association les Carnets d'impro s'est tenue à l'issue de la saison. A l'unanimité il est décidé de repartir à la rentrée.

À cette occasion, Carnets d'impro propose deux ateliers découverte de l'improvisation théâtrale (atelier adulte).

Ils se dérouleront **les mercredi 17 et 24 septembre 2025 à 18h30 dans la salle au pied de l'escalier de la mairie de Chadron**.

Ils sont gratuits et sans engagement. Si vous avez envie d'essayer l'improvisation, ce cours est fait pour vous!

Contact au 0768969901. Philippe FRAQUIER



ASSOCIATION LES PETITES MAINS

L'association Les Petites Mains de Chadron a participé durant l'été à l'animation du site de la Ferme des Frères Perrel à Moudeyres sur 4 demi-journées en juillet et août.

Les visiteurs ont pu assister à une démonstration de dentelle aux fuseaux et faire leurs premiers pas sous l'œil attentif de bénévoles de l'association.

Ces journées ont été l'occasion de vendre les réalisations des Petites Mains de Chadron au profit de la Ligue contre le Cancer.





AS Chadron St Martin

Le club de football des communes de Chadron et de St Martin de Fugères compte 3 équipes (Division 3, Division 5 et vétéran) pour un total de 84 licenciés (saison 2024-2025 avec les jeunes chadronnais de 5 à 18 ans du Groupement Jeunes Loire Mézenc).



Demi-finale coupe Régis Fay à Riotord

De gauche à droite :

Debout : ARCIS Gilbert, ROUDIL Aymeric, CURBILIE Romain, CUOQ Jean-Claude, GILHARD Yohann, GAGNE Alan, PLO Sylvain, TEYSSONNEYRE Lucas, ARCHER Benoit, RIOU Maxime, AIT BOULAALAM Redouane.

Devant : GIRE Jordan, FALCON Clément, VEYSSEIRE Maxime, DEGEORGES Maël, RIOU Jérémy, PAGES Théo.

Le 4 juillet 2025 s'est tenue dans la salle de la mairie l'assemblée générale annuelle, retraçant la saison 2024-2025.

Concernant la partie sportive, la saison se termine avec un total de 64 matchs officiels, avec deux entraînements par semaine d'août à avril, puis un seul en mai.

L'équipe D3, gérée par Aymeric et Max, termine 4ème sur 12 en championnat avec un très beau parcours en coupe Régis Fay, perdant en demi-finale face à Riotord.

L'équipe D5, gérée par Alex, se place 7ème sur 14.

L'équipe vétéran a été gérée par Sébastien et Fabien. 27 joueurs différents ont joué cette saison les 16 matchs de championnat. Ce championnat reste du « foot plaisir », où la bonne ambiance et la bonne humeur font parties de l'ADN de ce groupe.

Pour la partie financière, la saison est réussie avec un résultat de 4 447.81 €.

Plusieurs manifestations ont été proposées durant la saison :

Fête du foot

Soirée burgers

Maôche

Soirée pizza

Tous les responsables d'équipes adultes et jeunes (Groupement Jeunes Loire Mézenc) sont à remercier pour leur investissement, ainsi que toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette saison.

Les membres du bureau élus pour la saison 2025-2026 sont :

Berger Simon-Pierre, Curbilié Romain, Cuoq Jean-Claude, Enjolras Sébastien, Gilhard Yohann, Redon Thierry, Roudil Fabien, Plo Sylvain, Pons Marc et Veysseire Maxime.

Redouane prend la tête de l'équipe D3, Aymeric en aide et complément.

Alex continue avec l'équipe D5, accompagné de Jean-Claude.

Sébastien et Fabien continueront de gérer l'équipe vétérans.

Le 26 juillet s'est déroulée la fête du foot sur le site de Colempce avec une soixantaine de doublettes pour le concours de pétanque et un peu plus de 120 repas servis le soir (repas préparés par la boulangerie de St Martin Lilian et Elodie).

D'autres manifestations sont à venir tout au long de la saison 2025-2026.

L'entraînement a repris le lundi 4 août à Colempce, plusieurs matchs amicaux sont déjà programmés.

Le premier match officiel le 24 août, avec le 1er tour de coupe de France, a été remporté à Venteuges.

Si des personnes veulent s'investir dans l'association, ou simplement essayer un entraînement, n'hésitez pas à contacter un membre du bureau.

Pour le football des jeunes (garçons ou filles de 5 à 18 ans), vous pouvez contacter Aymeric (06 84 22 27 74) ou Quentin (06 84 48 57 38) pour vous inscrire ou essayer l'activité pendant le mois de septembre.



AICA des 2 Vallées

L'AICA des 2 Vallées est l'association intercommunale de chasse agréée qui regroupe l'ensemble des chasseurs des communes de CHADRON et SAINT MARTIN DE FUGERES. Elle représente environ 65 sociétaires qui peuvent pratiquer la chasse sur ces deux communes.

Pour la saison 2025 - 2026 l'ouverture générale de la chasse est fixée au 14 septembre 2025 par arrêté préfectoral. Cependant certaines espèces sont chassables à compter du 15 août pour le sanglier ou du 31 août pour la caille des blés.

Les jours d'ouverture sur notre territoire sont les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés.

Les chasseurs sont avant tout chargés de la gestion cynégétique sur le territoire de l'AICA. Les espèces de petits gibiers qui subissent une prédation très soutenue sur notre territoire se font rares. L'AICA met en conséquence en œuvre des mesures pour maintenir ou réimplanter la perdrix. Il s'agit d'effectuer des lâchers en été d'oiseaux dans des parcs de pré-lâcher. Ils vont y être maintenus environ 7 à 10 jours à raison de 12 individus par parc. Ils sont ensuite libérés progressivement en laissant 1 à 2 individus par parc pendant encore 10 à 15 jours qui vont "rappeler" les oiseaux libres. Cette méthode permet de sédentariser les perdrix sur un territoire propice à leur développement. En parallèle, les oiseaux sont nourris avec une surveillance journalière des parcs. Ces derniers sont protégés des prédateurs par une clôture électrique. (cf photo d'illustration d'un parc sur la commune de ST MARTIN DE FUGÈRES).

Cette année l'AICA a aussi organisé un concours de pétanque le 21 juin 2025 à COLEMPCE . Rendez-vous pour l'édition 2026.



Le pakebot

En l'an 2003, l'association Le pakebot largue ses amarres à Chadron. Ce n'est pas un rafiot, mais plutôt une asso qui ne vogue pas sur l'eau. Elle surfe sur la vague noise rock. Pas de capitaine à bord mais un équipage composé uniquement de copines et copains bénévoles partageant une passion commune pour la navigation dans l'univers de la musique noise rock. Pour celles et ceux qui ne connaîtraient pas ce qualificatif, la musique noise est un genre de rock plutôt bruitiste qui puise ses sources dans la musique improvisée, industrielle, le rock, l'électro acoustique, le jazz. Liste non exhaustive de ses inspirations à géométrie variable. La texture musicale est rugueuse, parfois furieuse, parfois contemplative. Ainsi, vogue ce joyeux équipage qui prend plaisir à proposer plusieurs fois dans l'année des concerts à la programmation hétéroclite pour ne pas tomber dans l'oreille d'un sourd.

Les lieux d'amarrages du pakebot se veulent eux aussi variés même si l'escale se prolonge souvent à la salle communale de Chadron. Au-delà de la musique, les coulisses de ses rencontres sont aussi des moments forts de partage. Tout un chacun.es peut faire don de ses compétences aux fourneaux, à la pointe ou au marteau, au mixage/son, à la gestion, à la création jusqu'à l'élaboration des affiches. Les façons de s'y investir sont multiples si vous voulez y embarquer.

L'association a fêté ses 20 ans à Colempce en juin 2023, le dernier concert a eu lieu en juin 2025 et **le prochain événement aura lieu le samedi 4 Octobre, à la salle communale de Chadron à partir de 20h30**. Les bénévoles proposent des entrées à prix libre avec frais d'adhésion, des bières artisanales de nos régions et bien souvent de la petite restauration sur place.

Au plaisir de vous y croiser très bientôt!"

L'Assemblée des 4 vents d'Archinaud

Le 5 avril dernier, une soixantaine d'habitants d'Archinaud se sont retrouvés autour d'un repas, cuisiné dans le four de l'assemblée du village. Le repas s'est prolongé jusqu'en fin d'après-midi autour de parties de cartes pour certains.



Les membres de l'Assemblée donnent déjà rendez-vous le 31 Octobre prochain pour la vente de Pizza à l'occasion d'Halloween!

A noter que lors de sa dernière assemblée générale, le bureau a élu un nouveau président. Nicolas Roudil a cédé la présidence à Lucas Gravier, nous lui souhaitons plein de réussite dans ses nouvelles fonctions! L'association tient à remercier chaleureusement Nicolas pour son investissement dans l'association ces dernières années.

Les Bâtisses de Colempce



Pourquoi Les Bâtisses de Colempce sont un lieu indispensable ? Accueillir les enfants, que ce soit lors de Classes Découvertes ou en Colonies de Vacances, c'est leur permettre de vivre une expérience unique. Le quotidien d'un enfant est rythmé par le temps passé à la maison, à l'école et, pour celles et ceux qui le peuvent, par une activité sportive, artistique,... Les Bâtisses de Colempce est une opportunité donnée aux enfants d'expérimenter d'une façon alternative la vie en collectivité. En partageant des moments de vie quotidienne (repas, soirées, dodo,...) à distance de la famille. En le faisant avec des adultes connu-es (enseignant-es) ou pas (animateurs-ices), le temps d'un séjour au sein duquel, les enfants découvriront d'autres modes d'organisations de la journée, d'autres types de repas, des activités inhabituelles.

Les Classes Découvertes et les « colos », sont aussi l'occasion de faire connaissance avec des enfants originaires d'un autre lieu de vie que le sien, issu d'un autre milieu social, d'une culture jusque-là inconnue. Ces rencontres sont l'occasion pour chacun-e de se coltiner à l'altérité, étape indispensable du vivre ensemble, socle nécessaire à l'établissement d'une vie sociale faite de respects et de solidarités. Apprendre à accepter l'autre dans sa différence, c'est aussi créer les conditions pour être accepté soi même par les autres, condition sine qua non pour s'épanouir sereinement.

Un Accueil Collectif de Mineur-es comme Les Bâtisses de Colempce de Colempce, c'est aussi un lieu d'expérimentations et d'observations. Encouragé par des adultes bienveillants et passionnés, l'enfant pourra se livrer à une découverte de son environnement avec un nouveau regard, manipuler un outil qu'il ne connaît pas encore, discuter et tester des arguments,... et par le jeu, continuer ainsi à cheminer dans son parcours d'apprentissage indispensable pour devenir un-e adulte en phase avec le monde qui l'entoure, bien dans sa tête et dans son corps, actif dans la vie en collectivité, qui sera la sienne au travail ou bien encore dans une famille qu'il aura fondé.

Les Bâtisses de Colempce sont un des acteurs de ce grand projet éducatif porté depuis 1866 par La Ligue de l'Enseignement - Fédération des Oeuvres Laïques, qui agit au quotidien pour que vive l'Éducation Populaire.

David, Directeur d'ACM

<https://www.lesbatissesdecolempce.fr>

<https://fol43.org/>

Répertoire entreprises et associations

Retrouvez toutes nos entreprises dans l'annuaire de notre site internet mairiedechadron.fr ou dans l'**annuaire d'Illiwap "Mairie de Chadron"**. Associations, Commerces, Artisans, vous souhaitez apparaître sur notre site, faites nous parvenir vos références en mairie avec votre logo et nous vous ajouterons.

Paysans producteurs locaux (vente directe)	Village	Activité	Contact
La ferme des trois cascades - Denis Bruand	Le Crouzet	Fromage	04 71 08 90 90
SAS Les Eygagères - Romain Michel	Les Eygagères	Viande fraîche, salaison, charcuterie	06 51 13 89 81
Ferme du Pont de Chadron - Clovis et Julie	Archinaud	Viande de bœuf, porcs et moutons	06 95 57 32 38
Le champ des Sittelles - Dominique Durkalec et Sandrine Prost	Chabreyres	Petits fruits, confitures, sirops	06 21 50 63 70
Frédéric Chaize	Chabreyres	Miel, nougat	06 89 94 54 59

Commerçants et accueil			
Ô'berges sauvages - Rochette Samuel	Le bourg	Produits locaux, bar, restaurant, gîtes, dépôt de pain	06 63 03 72 67
Gîte Le mas de Ramas - Elisabeth Pralong	Ramas - Colempce	Meublés, gîtes	04 71 08 91 01 07 63 44 95 88
Centre les bâtisses de Colempce	Colempce-Bas	Gîtes de groupe, mariages, séminaires	04 51 43 01 13 07 43 10 01 19

Artisans			
Entreprise Annereau - Luc Annereau	Onzillon	Maçonnerie, gros œuvre de bâtiments	06 98 18 26 60
Lucas Gravier	Archinaud	Maçonnerie, Charpente, couverture, Zinguerie.	06 15 72 33 60
Fontanel Ferdi	Colempce	Placo, Plâtrerie, peinture et petits travaux	06 38 21 89 95
Gaël Charles	Archinaud	Tailleur de pierre	06 22 43 80 63
Yvan Rochette	Chabreyres	Ebéniste	06 80 10 08 96
David Degeorges	Le bourg - Les Clauses	Carrosserie - mécanique	09 67 74 65 50

Eric Lacaze	Colempce	Nettoyage	06 47 55 66 11
Jérôme Llas - Velay Motoculture	Onzillon	Vente et réparation en motoculture	09 52 20 65 68
Pierrick Vermeersch	Colempce	Entretien espaces verts, jardins, paysagiste	06 86 43 73 15
Philippe Freycon	Archinaud	Plafond tendu, revêtement, peinture	06 11 57 60 64
Florine Gerentes	Le Bourg	Atelier relooking de meubles et objets	06 84 54 57 90
Dorianne	Colempce	Confection d'articles au tricot et crochet	06 56 68 49 03
Pierre Roux	Le Bourg	Tourneur sur bois	06 72 86 38 87

Associations	<i>Renseignements et coordonnées en mairie</i>		
Comité des fêtes	Lucie	Animation de la commune	06 59 45 93 76
AAPPMA Le pont de Chadron		Pêche	
AICA des deux vallées		Chasse	
AS Chadron St Martin	Max Fabien	Foot séniors et vétérans	06 59 78 44 27 06 14 77 16 83
Entente Jeunes Loire Mézenc	Aymeric	Foot jeunes (de 5 à 18 ans)	06 84 22 27 74
Gym Chadronnaise	Amélie	Gym adultes	06 86 33 86 27
Yoga et médiation	Véronique	Hatha yoga	06 37 48 33 45
les Carnets d'impro	Philippe	Théâtre d'improvisation	07 68 96 99 01.
Dentelle chadronnaise	Marie-Hélène	Dentelle au fuseau	06 12 67 32 64
Les chabreyroux	Gérard	Association de village	
Les 4 vents	Lucas	Association de village Archinaud	06 15 72 33 60

Vous avez noté un oubli ou une erreur ? Merci de contacter la mairie afin de mettre à jour vos coordonnées. Le bulletin et l'application illiwap sont à la disposition des associations pour la diffusion d'informations ou d'articles. Pour ce faire, n'hésitez pas à contacter la mairie !

Les croix de Chadron

A la croisée de nos chemins, on trouve des croix. Les croix (en patois "las crous") sont des témoins d'un passé mystique. Devant ces croix taillées dans le roc, les processions, les convois funéraires...faisaient une halte pour prier. Plusieurs fois par an, et en particulier durant les trois jours précédant l'Ascension, les paroissiens se rendaient jusqu'à ces croix réparties un peu partout dans la paroisse afin de demander la bénédiction divine pour les fruits de la terre. Il s'agissait des processions des rogations.

Des croix étaient parfois érigées sur le faîtage du toit ("lou festre") pour mettre la maison sous la protection divine.

Certaines croix ont sans doute échappé à notre recensement. De même que leurs noms de baptême.

Si vous disposez d'informations ou de souvenirs à leur sujet, n'hésitez pas à nous les transmettre : ils pourraient nourrir un futur article...



***La croix de Jaille à Archinaud
faite par Bernard Lashermes***



***La croix St Jacques entre Onzillon
et les Eygagères***



**La croix près du bachassou
entre Talobre et Chabreyres**



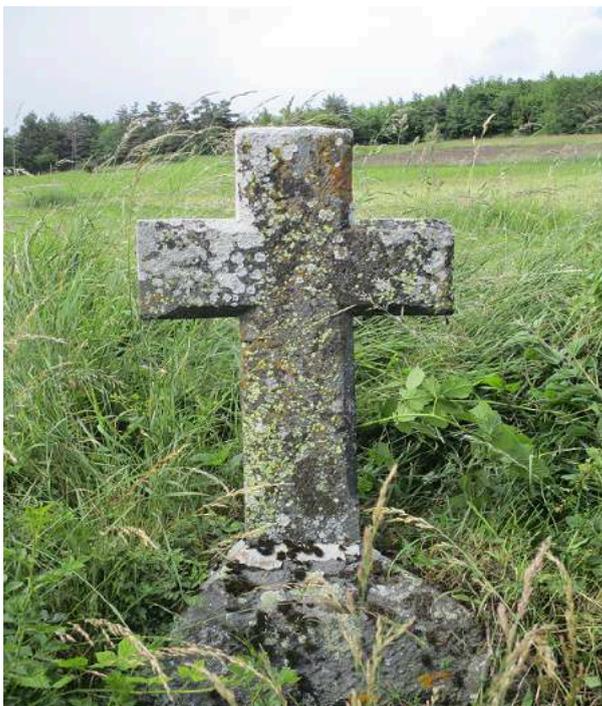
La croix près de l'école de Chabreyres



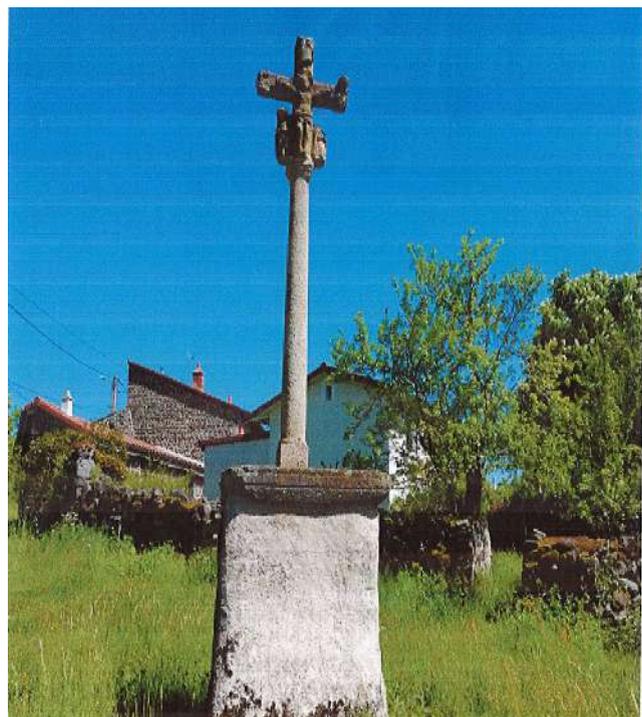
***La croix sur le chemin entre Chadron
et Colempce***



***La croix du coudert de Malhac sur la route
du pont de Chadron***



La croix de Sigaud sur la route des Clauses



La croix du coudert à Chadron



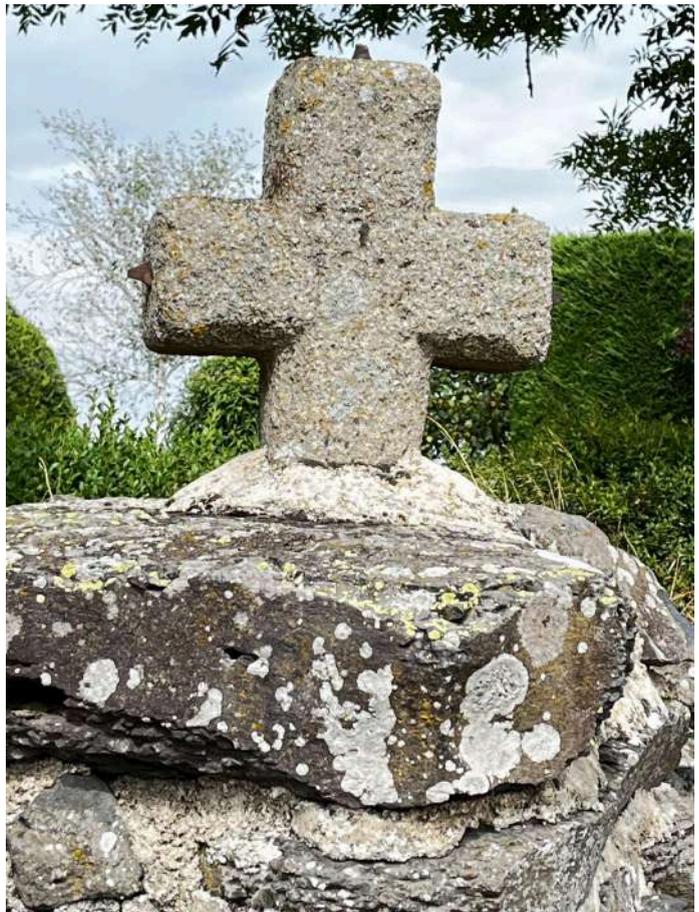
La croix de la place dans le bourg



La croix de la famille Liotard dans le bourg de Chadron



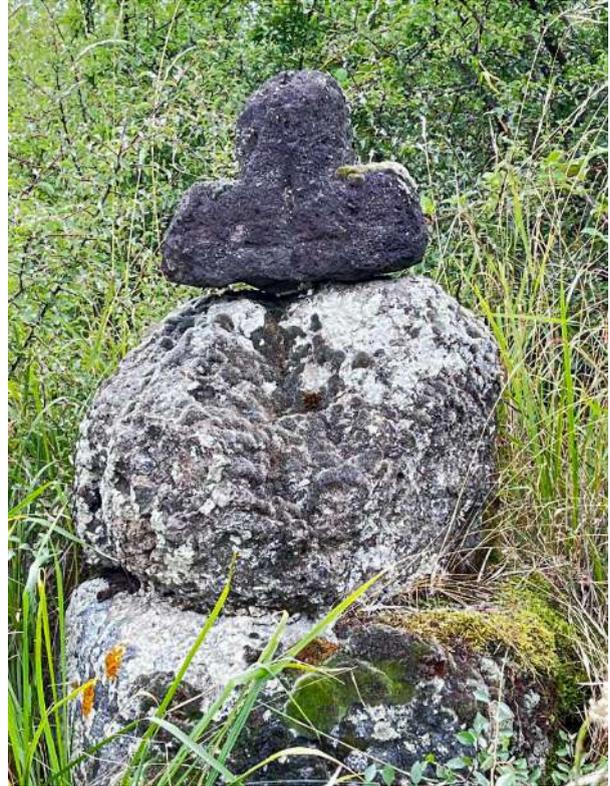
La croix de Lavalette récemment restaurée par les propriétaires du Château



La croix à l'entrée du chemin de Truchet à Archinaud



La croix devant le four de l'assemblée d'Archinaud restaurée par les anciens



La croix au-dessus du cimetière sur le chemin qui montre à Archinaud



La croix à l'entrée du cimetière



La croix au-dessus de l'ancienne cure